



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DU CHER 2025 N°3

Le jeudi 16 janvier 2025 à 18h00, au siège se sont réunis les membres du Comité Départemental du Cher de Pétanque & de Jeu Provençal sur convocation du Président Gilles VERHAUVEN.

Présents : HERNANDEZ Manuela, JACQUET Vanessa, LAGNEAU Anne-Marie, LUBERNE Dominique, ROBLIN Nicole, DESCHAMPS Gaëtan, FAGUET Marc, GIACALONE Jacques, HEUSICOM Fabrice, KUZMINSKI Dimitri, ROBLIN Didier, SEGURA Gilbert, Gilles VERHAUVEN.

Excusé : ROGAUME Franck.

Non excusé : CERDA Jean-Paul

ORDRE DU JOUR

- I. PRESENTATION DE TENUES PAR LA SOCIETE OZ & DEVIS
- II. APPROBATION DU COMPTE RENDU REUNION CD18 N°2 & COURRIERS DIVERS
- III. CR CONGRES FFPJP DE BELFORT
- IV. CR DE L'AG DU COMITE REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE
- V. AG 2025 DU CD 18 DATE & LIEU
- VI. POINT SUR LES LICENCES
- VII. RESULTATS TRONC COMMUN & BF1
- VIII. DELEGATIONS 2025
- IX. NATIONAL D. MIXTE 2025
- X. COMMISSION ARBITRAGE
- XI. COMMISSION COUPE & CHAMPIONNAT
- XII. SITE & CALENDRIER PAPIER 2025
- XIII. QUESTIONS DIVERSES

I. PRESENTATION DE TENUES PAR LA SOCIETE OZ & DEVIS

Le Comité a accueilli le représentant de la société **OZ**, venu tout spécialement de la région parisienne pour présenter les produits proposés par son entreprise. Ces produits incluent des **tenues sportives** adaptées à la pratique de la pétanque et du jeu provençal ainsi que des **produits additionnels** (accessoires, équipements, etc.) pour les personnes qui souhaiteraient en acheter pour compléter leur équipement. Le représentant a détaillé les caractéristiques des articles, leurs qualités techniques, et a justifié le devis soumis à l'attention du Comité. Une démonstration des produits a également été effectuée pour permettre aux membres de mieux évaluer leur adéquation avec les besoins. Les membres ont pris note des informations transmises et décideront ultérieurement de l'éventualité de collaborer avec la société **OZ** après examen du devis et comparaison avec un devis de AM Sport. Le Comité a examiné les propositions de ce dernier, qui se sont révélées particulièrement intéressantes en termes de qualité, de prix et de proximité. Toutefois, des



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

compléments d'information sont nécessaires pour affiner l'évaluation des offres. Il a été convenu que **Vanessa** se chargera de solliciter ces informations complémentaires auprès de la société **AM Sport**. La décision finale concernant le choix du fournisseur (entre **AM Sport** et la société **OZ**, ou toute autre option) sera prise lors de la prochaine réunion du Comité Directeur, après réception et analyse des informations supplémentaires.

II. APPROBATION DU COMPTE RENDU REUNION CD18 N°2 & COURRIERS DIVERS

Gilles pose la question s'il y a des erreurs dans le dernier CR, non → approbation du CR n°2.

Le Comité a examiné une demande de subvention formulée par l'ES Moulon pour l'organisation de leur régional jeunes du 9 mars 2025 à Esprit 2. Après délibération, il a été décidé d'accorder une subvention de **1 500 €** sous réserve des conditions suivantes : La présentation d'un compte rendu et d'un bilan détaillé du régional jeunes de l'année N-1 ainsi que la remise des factures d'achat des lots pour les jeunes.

Le Comité a constaté un volume important de mails entrants émanant de clubs, joueurs et autres parties intéressées, demandant des informations sur les modalités de participation à notre national D-Mixte 2025. Parmi ces demandes, les habitués ont directement envoyé leur participation avec chèque, sans attendre le bulletin d'inscription. Il a été convenu que Manuela répondra aux différentes sollicitations en précisant : Les modalités complètes de participation, les détails administratifs concernant l'inscription, toute autre information jugée utile pour les participants.

III. CR CONGRES FFPJP DE BELFORT

Le Président Gilles VERHAUVEN a participé au congrès de la FFPJP qui s'est tenu les 20 et 21 décembre 2024. Il était accompagné de Anne-Marie LAGNEAU et Robert GUERIN. Malgré des conditions météorologiques détestables lors du trajet aller, le congrès s'est déroulé dans de bonnes conditions et a été jugé fort intéressant et riche en informations. Les échanges et informations recueillies lors de cet événement permettront d'alimenter les discussions et décisions futures du Comité. Lors du congrès national de la FFPJP, la liste sortante menée par Michel Le Bot s'est imposée lors des élections avec 75,77%. Cette reconduction témoigne de la confiance accordée à l'équipe en place pour poursuivre les projets et actions engagés.

IV. CR DE L'AG DU COMITE REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE

Lors du 56^e congrès régional du Centre Val de Loire, qui s'était tenu dans le Cher à Saint-Amand-Montrond, le président sortant, Régis Gaillard, avait lancé un appel aux bénévoles souhaitant rejoindre les rangs du futur comité régional. Comme mentionné dans le précédent compte rendu du Comité du Cher, les trois bénévoles qui se sont présentés, ont été élus lors de l'Assemblée extraordinaire du 10 janvier dernier. Le département 28 n'avait présenté personne, à ce jour celui-ci n'est toujours pas représenté au sein du comité régional, cependant, il semblerait qu'une solution soit en cours pour pallier ce manque. En outre, conformément aux statuts, qui exigent une parité hommes-femmes, il resterait encore trois places à pourvoir au sein du comité, réservées à des candidates féminines.



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

Suite à leur élection lors de la première réunion du tout nouveau comité régional, les rôles des membres élus du CD18 ont été précisés : Fabrice HEUSICOM intégrera la commission championnat dont Patrick PETIT sera le Président (CRC) et Gilles VERHAUVEN prendra la présidence de la commission régionale d'arbitrage.

Une orientation stratégique pour la commission de discipline, le président régional Didier Chauvin a exprimé sa volonté de professionnaliser le poste de la présidence de la commission de discipline. Cette décision est motivée par le constat que certains joueurs, malgré des faits graves, parviennent à échapper aux sanctions lorsqu'ils sont représentés par un avocat. Le président Chauvin propose à ce poste un avocat à la retraite.

V. AG 2025 DU CD 18 DATE & LIEU

Il y a un problème de salle concernant la tenue de la future Assemblée Générale du CD 18. La salle qui était habituellement mise à disposition par la Mairie de Saint-Germain-du-Puy, selon les dates retenues lors de la dernière réunion, n'est pas disponible cette année. Il a donc été décidé afin de ne plus rencontrer ce problème et d'assurer une répartition équitable des distances pour les participants que les clubs pourront, lors des futures Assemblées Générales, formuler une demande officielle pour être club "recevant". Cette rotation se fera par secteurs, afin que chaque club puisse bénéficier de l'opportunité d'organiser l'événement. L'assemblée Générale 2025 se tiendra à **HERRY** (secteur 3), le **dimanche 30 novembre 2025**, à partir de 8h30. Les clubs du secteur 4 pourront, lors de l'AG 2025, présenter leur candidature pour accueillir l'Assemblée Générale de 2026.

VI. POINT SUR LES LICENCES

À ce jour, **1 748** licences ont été validées, ce qui constitue un record pour cette période de l'année. Les permanences mises en place ont été unanimement reconnues comme un atout majeur pour faciliter les démarches de renouvellement.

Certains clubs rencontrent des problèmes de mise à jour liés à l'utilisation de nouveaux ordinateurs, ce qui complique la gestion des licences. Pour éviter que les joueurs concernés ne soient pénalisés lors du premier concours organisé par PIGNY, Manuela s'est proposée de se rendre au boulodrome Esprit 2 samedi 18 janvier, à partir de 13h00, afin d'aider les clubs à résoudre ces difficultés et de valider les licences en attente. Le Comité remercie chaleureusement Manuela pour cette initiative et son implication au service des clubs du Cher.

VII. RESULTATS TRONC COMMUN & BF1

Sept licenciés du CD 18 se sont présentés pour passer le tronc commun dans le cadre des formations fédérales. Parmi eux, six candidats ont été retenus pour poursuivre leur parcours dans diverses spécialisations : Formation BF1 (Brevet Fédéral de niveau 1) : Vincent CHAMINION (Beffes), Gaétan DESCHAMPS (PB), Dominique LUBERNE (Rians), Gilbert SEGURA (Rians) ; Formation graphiqueur : Fabrice HEUSICOM (Bois d'Yèvre) ; Formation arbitrage : Sibylle CATON (Bruère).

Jonathan DUBOIS de Graçay qui n'a pas eu son tronc commun devra se représenter en 2026.

VIII. DELEGATIONS 2025



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

Lors de cette réunion, les délégations pour les différents championnats ont été réparties entre les membres du Comité Départemental. → Voir annexe

Chaque membre désigné sera responsable de superviser et d'assurer le bon déroulement des événements auxquels il est assigné. Fabrice a proposé que les rapports rédigés par les délégués après leurs prestations ne se concentrent pas uniquement sur les points négatifs, mais qu'ils incluent également les points positifs. Cette approche a plusieurs objectifs : valoriser le travail des bénévoles impliqués dans l'organisation des compétitions, permettre aux clubs concernés de recevoir un retour constructif pour améliorer la gestion future des événements et respecter les exigences du cahier des charges. Le Comité a retenu cette proposition.

IX. NATIONAL D. MIXTE 2025 / LE NOUVEAU SITE

L'affiche du prochain événement a été validée par le Comité Régional. Elle est désormais publiée sur le site internet du Comité ainsi que sur les réseaux sociaux afin de maximiser sa visibilité.

Le nouveau site internet du Comité est désormais opérationnel. Jacques enverra un mail à Lionel ZANET pour demander la fermeture du site "Boulistenote". Avant cette fermeture, Dimitri s'est proposé de récupérer toutes les photos présentes sur l'ancien site.

X. COMMISSION ARBITRAGE

Le président de la commission régionale d'arbitrage, Dimitri a présenté un compte rendu de sa première réunion, avec un focus particulier sur le nombre d'arbitres dans le CD18. Cette saison il y aura 26 arbitres actifs dans le département dont 1 arbitre international, 4 arbitres régionaux et 21 arbitres départementaux. Un arbitre réintègre le département et s'engage à respecter les obligations annuelles de recyclage obligatoire. Une candidate à l'arbitrage, Sybille CATON, suivra la formation et passera l'examen les 18 et 19 janvier prochains. Dimitri a annoncé qu'il s'était mis à la disposition de celle-ci pour l'accompagner dans sa préparation à l'examen.

XI. COMMISSION CDC

Le président et les membres de cette commission ont rencontré de **grandes difficultés** dans la gestion du CDC. La première cause étant le nombre record d'engagements pour cette année, 189 équipes inscrites, soit une augmentation de 12 équipes par rapport à l'année précédente. Il s'en est suivi du désengagement de certains clubs dans l'organisation des rencontres, voir à la mauvaise foi de certains clubs et ce malgré les obligations stipulées dans le règlement. Pour rappel : **tout club engageant plus de 2 équipes doit proposer d'organiser une journée et plus de 4 équipes = 2 journées**. Cette règle a été largement ignorée par bon nombre de clubs. Il a été également constaté un manque de civilité lorsque certains clubs ne signalent pas ou mal leurs nombres de terrains.

Le comité avait pris l'initiative pour soutenir les petits clubs, de pré réserver le boulodrome de Bourges Esprit 2. Didier face à cette situation de non-respect des règles et au manque



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

d'investissement de certains clubs, a proposé les mesures suivantes : envoyer une lettre officielle aux clubs pour rappeler leurs obligations en matière d'organisation et de mettre en place d'un système de sanctions pour les contrevenants (amendes financières pour les clubs ne respectant pas leurs engagements et sanctions sportives éventuelles pour les récidivistes).

Une étude rapide sera menée pour définir les modalités exactes de ces sanctions. Fabrice a rappelé que ce phénomène s'est amplifié au cours des trois dernières années, rendant d'autant plus urgente une action ferme et structurée.

Fabrice enverra les documents aux clubs pour l'envoi des listes d'équipe d'ici la fin de la semaine prochaine, en fonction de l'avancée de son travail sur les bases de données, étant donné la complexité de cette tâche. La date limite pour l'inscription est fixée au 31 janvier 2025

XII. SITE & CALENDRIER PAPIER 2025

Le nouveau site du Comité est désormais ouvert. Pour y accéder, il suffit de le chercher sur Google en tapant "comiteducherdepétanque-jeuprovencal.com" ou <https://www.Comiteducherdepétanque-jeuprovencal.com>

Le 1^{er} calendrier 2025 a été présenté, mais il contient des erreurs à corriger avec l'imprimeur. Il sera disponible début février

XIII. QUESTIONS DIVERSES

Une réunion de la commission jeunes est programmée le lundi 27 janvier à 14h30.

Prochaine réunion CD 18 le mercredi 12 février à 18h00.

La réunion a été longue et fructueuse, avec 13 points à aborder. Elle s'est néanmoins déroulée dans une bonne ambiance et s'est terminée aux alentours de 23h00.

Le Président Gilles VERHAUVEN

06 76 79 12 13

La Secrétaire Dominique LUBERNE

06 44 97 06 24